

Recruter en alternance

26/09/2022

6000 € d'aides à l'embauche en alternance

Bénéficiez d'une **aide à l'embauche en alternance** de 6 000 € pour le recrutement d'un salarié en **contrat d'apprentissage** ou **contrat de professionnalisation** (pour les salariés âgés de moins de 30 ans à la date de conclusion du contrat) **conclu en 2024**.

L'aide est valable pour la première année d'exécution du contrat.

✓ Pour en savoir plus sur l'aide : [Recrutement en alternance : l'aide financière de 6 000 € est prolongée en 2024](#)

✓ Pour en savoir plus sur les contrats en alternance :

[Aides à l'embauche en contrat d'apprentissage](#)

[Aides à l'embauche en contrat de professionnalisation](#)

La formation en alternance est un mode de formation alternant des périodes de formation théorique et pratique dans un établissement de formation et des périodes de situation de travail avec mise en pratique en entreprise en France ou à l'étranger.

L'alternance permet d'acquérir une expérience professionnelle en entreprise. Elle facilite véritablement l'intégration dans l'emploi.

2 types de contrats en alternance existent :

✓ [le contrat de professionnalisation](#)

✓ [le contrat d'apprentissage](#)

L'alternance est une modalité également accessible aux salariés déjà en poste grâce au dispositif de **Promotion ou la Reconversion par l'Alternance**. La **Pro-A** permet aux salariés de changer de métier ou de profession, ou de bénéficier d'une promotion sociale ou professionnelle par des formations en alternance ou des actions de validation des acquis de l'expérience.

✓ [En savoir plus sur la Promotion ou la Reconversion par l'alternance \(Pro-A\)](#)

En 2022**132 000 contrats****en alternance ont été
financés par AKTO**

Et si vous étiez le prochain ?



Attirer, c'est vous aider à adopter les bons réflexes pour intégrer de nouveaux talents.

[En savoir plus](#) ✓

ATTIRER